

Communauté de Communes du Pays de Luxeuil (CCPLx)

Pour la 1^{re} fois, avec le même bulletin de vote, vous élirez les conseillers municipaux et communautaires.

La Communauté de Communes, c'est 13 communes de différentes tailles représentées par des élus de sensibilités diverses, confrontés à des attentes et à des problématiques différentes.

La recherche d'un consensus est un exercice à la fois délicat et obligatoire.

Entre 2008 et 2014, les élus luxoviens ont favorisé l'émergence d'un véritable esprit communautaire autour d'enjeux communs.

La situation économique nationale et les choix

hasardeux de nos prédécesseurs ne nous ont pas facilité la tâche, en particulier le lancement simultané en 2006 de 3 zones d'activités : les 7 Chevaux, le Bouquet et le Lac.

Aujourd'hui, Luxeuil ne dispose que de 13 délégués sur 41. Après les élections, la ville-centre sera représentée par 15 élus sur 33.

L'ambiance de travail étant apaisée, nous proposerons de réduire le nombre de Vice-Présidents.

Vos représentants luxoviens militeront en priorité pour le développement économique et pour l'emploi.



Bilan 2008-2014

Retour à des relations apaisées.

- L'ambiance de travail a été rendue plus efficace sous l'impulsion du Président (le Maire de Breuches).
- Les relations entre collectivités ont été pacifiées (fin du conflit juridique avec Saint-Sauveur).
- Pour respecter l'équilibre géographique du Pays de Luxeuil et rétablir la confiance, nous avons accepté que 8 Vice-Présidents soient élus.

Développement économique et emploi.

- Mise en place d'un partenariat avec les agences de développement économique (recherche active d'investisseurs).
- Vente de 70 % des parcelles aménagées des 2 zones d'activités (Bouquet et 7 Chevaux).
- Désenclavement routier de la Zone Guillaume Hory en bonne voie.

- Construction d'un Hôtel d'entreprises en partenariat avec Action 70 hébergeant trois entreprises (100 % d'occupation).

Centre Intercommunal d'Action Sociale.

- Clarification des missions entre le CCAS (ville) et le CIAS (CCPLx).
- Développement du Relais Parents Assistantes Maternelles désormais partagé avec d'autres Communautés de Communes (1000 Étangs et Triangle Vert).
- Modernisation des 2 crèches et augmentation de la dotation annuelle en équipements (jeux, matériel éducatif...).

Jeunesse et accueils de loisirs.

- Activités péri et extra scolaires : maintien de nos partenariats historiques avec les Centres Sociaux et les Francas.
- Aide aux familles à revenus modestes : mise en place d'un quotient familial.

- Harmonisation du fonctionnement des accueils péri et extra scolaires (tarifs, horaires...).
- Regroupement des accueils extra scolaires en deux pôles : Luxeuil et Froideconche.
- Construction d'une salle spécifique pour l'accueil périscolaire au Mont Valot et à Saint-Sauveur.
- Création de nouvelles aires de jeux au Messier et à Froideconche.

Équipements collectifs.

- Réhabilitation complète de la cuisine centrale située au Messier : choix de fabriquer sur place des repas équilibrés à base de produits frais pour les écoliers et les personnes âgées.
- Modernisation du bâtiment hébergeant le Centre Social Georges Taiclet (mises aux normes, espace multimédia, performance énergétique...).
- Gymnase des Merises : construction d'un mur d'escalade.
- Développement du parc animalier de Saint-Valbert.

Projet 2014-2020

Les élus luxoviens défendent le lancement des projets suivants :

1. Économie et emploi :

- Favoriser l'implantation et le développement des entreprises par des mesures incitatives (soutien financier, requalification des friches industrielles...).
- Déployer le réseau Très Haut Débit en lien avec le Syndicat "Haute-Saône Numérique".
- Implanter une maison des formations et des services à l'entreprise.

2. Attractivité du territoire et services à la population :

- Créer une médiathèque intercommunale.

- Réaliser un pôle aqualudique autour du Lac des 7 Chevaux en remplacement de la piscine intercommunale vétuste.
- Aménager une zone de loisirs sur ce même site, avec un parcours de santé et des équipements de pleine nature, en lien avec le projet de chemins de randonnées pédestre, équestre et cycliste, initié par la Ville de Luxeuil-les-Bains en 2013.
- Achever l'aménagement de l'Espace Familles au Messier qui propose déjà plusieurs services (crèche, accueil de loisirs, aire de jeux, restauration scolaire).
- Étudier, à l'échelon intercommunal, la faisabilité de collecter et de valoriser les déchets verts ainsi que le ramassage des "monstres".



Nouvelle piscine : c'est voté !

Dans le contrat PACT voté à l'unanimité en décembre 2013, la CCPLx a fait le choix de retenir 2 grands projets situés à Luxeuil-les-Bains :

- création d'un pôle aqualudique et d'aménagements de loisirs au Lac des 7 Chevaux,
- création du Centre d'interprétation et d'Animation du Patrimoine sur la place de la République, intégrant l'Office de Tourisme qui en gèrera le fonctionnement.

Le Président du Conseil général, Yves Krattinger, et les Conseillers généraux ont validé cette stratégie de développement du territoire ainsi que les financements dont bénéficiera la CCPLx.

Rythmes scolaires : la concertation porte ses fruits.

Après de nombreux échanges, nous avons entendu les remarques et attentes des enseignants et des parents luxoviens. Nos propositions d'organisation ont déjà recueilli l'accord unanime d'une forte majorité de délégués de parents d'élèves.

Dans l'intérêt des enfants, notre équipe défendra à la CCPLx le projet qui sera validé par le Conseil Communal des Écoles de Luxeuil réuni le 10 mars prochain.

Déchets : une gestion expérimentale.

- Conformément au Grenelle de l'Environnement, et comme un grand nombre d'autres collectivités, la CCPLx a mis en place le tri sélectif et la redevance incitative afin d'éviter une explosion des coûts de collecte et de traitement des déchets ménagers.
- Cette expérimentation est en cours et rien n'est figé. Les nouveaux élus communautaires auront donc la possibilité de modifier les modalités de collecte (fréquences, circuits...).